



Vos rendez-vous



Juillet

Du lundi 8 au 12 juillet

Stage de sculpture sur bois pour enfants

De 10h à 17h - Salle communale.
Organisé par *Sculpture et Gestes Investis*.
Colette Cossin : 06 58 44 66 70.

Mercredi 24 juillet

Cinéma

À 14h - Salle communale. Organisé par la commune.
« *Toy story 4* » Prix d'entrée : enfant : 1 € - adulte : 5 €.

Août

Mardi 27 août

Cinéma

À 14h - Salle communale. Organisé par la commune.
Film pour enfants « *Le roi lion* ».
Prix d'entrée : enfant : 1 € - adulte : 5 €.

Septembre

Courant septembre

AG Alextérieur

Lundi 2 septembre

Rentrée des classes

Dimanche 8 septembre

Ouverture de la chasse

Lundi 16 septembre

Reprise du Club des Jonquilles

À 14h - Salle communale.

Samedi 21 septembre

Inauguration officielle de la nouvelle école/salle communale

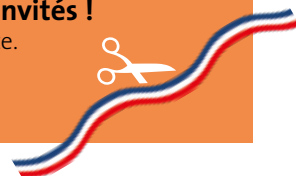
123, route des Acacias

Tous les Alexois sont invités !

À 11h - inauguration - visite.

À 12h - discours officiels.

À 12h30 - buffet festif.



Mardi 24 septembre

Reprise de l'atelier Les Engobines

Vendredi 27 septembre

Stage de sculpture sur bois

De 10h à 17h - Salle communale.
Organisé par *Sculpture et Gestes Investis*.
Colette Cossin : 06 58 44 66 70.

Vendredi 27 septembre

Film / débat - Fête de la Gastronomie

À 20h - Nouvelle salle communale.

123, route des Acacias.

Film : « *La guerre des graines* » suivi d'un débat.
Organisé par AVSF, ADM et le Comité des Fêtes.

Samedi 28 septembre

Trail et jeux

De 12h à 18h - Place de l'Église.
Organisés par *Des cimes et des Monts avec Siméon*.

Dimanche 29 septembre

Marché - Fête de la Gastronomie

De 10h à 14h - Place de l'Église
Marché de producteurs locaux et buffet
dégustation préparé par les habitants. Et animation
musicale « Au coin de la Rue ».

TRAVAUX



Nouvelle école

La réception du bâtiment s'est effectuée le 26 juin et la commission de sécurité est attendue mi-juillet. Durant ce temps, interviendra la pose des équipements de sécurité incendie.

Bibliothèque

Des travaux sont prévus pour rénover la classe actuelle de maternelle de Aude afin d'installer la bibliothèque, après la Toussaint. Vous profiterez ainsi d'un nouvel espace plus grand (100 m²) et adapté aux personnes à mobilité réduite. Il sera aussi possible de se garer dans la cour.

Voirie

Route des Acacias : rénovation depuis le rond-point à l'entrée du village avec des aménagements pour ralentir la vitesse au niveau de l'école. Les signalisations seront adaptées à ce nouveau site.

Route du Pont (vers le bassin) : reprise des enrobés pour éviter le déversement des eaux pluviales chez les riverains et réfection du carrefour y faisant suite.

Route des Engagnes : mise en place d'un nouveau drain de diamètre supérieur, pour éviter l'inondation de la route. Nettoyage du passage piéton et reprise des accotements au bas de la route de la Côte.

Diverses reprises de chaussée seront effectuées pour combler les ornières.

Assainissement

Les travaux du réseau des Têpes et de la station d'épuration de la Verrerie ont été réceptionnés. L'ensemble est désormais opérationnel et les citoyens peuvent (et doivent) se raccorder (voir la procédure en Mairie).

Réseau d'eau potable

La remise en état du captage du Parchot avec pose des matériels demandés dans le diagnostic se fera durant l'été. Il ne devrait pas y avoir d'incidence sur la distribution.

Divers

Route de la Côte : enfouissement des lignes aériennes par la RET (+ Orange) depuis le transformateur jusqu'au sommet, prévu cet automne.

Cimetière : aménagement d'un 2^e columbarium et création d'un jardin du Souvenir, pour cet été.

Réservoirs du Parchot : des fresques ont été réalisées, par Pierre Amoudry, artiste local de renommée internationale, qui avait précédemment illustré, le transformateur sur la D16 avec la caricature de Louis de Funès. (Voir photo de couverture)

Ces travaux généreront peut-être des difficultés de circulation. Faites preuve de prudence aux abords des chantiers pour celles et ceux qui œuvrent pour votre sécurité et votre confort. Merci.

INSTALLER UNE HAIE OU UNE CLÔTURE

Clôture et végétal jouent un rôle primordial dans la silhouette d'un village. Un des enjeux majeurs est d'empêcher la banalisation de la clôture de plus en plus systématique qui lisse le territoire.

Avant d'installer une clôture et/ou une haie, il faut donc se poser les bonnes questions :

Que permet le règlement en vigueur ?

Une clôture est-elle nécessaire ou une simple haie arbustive peut-elle suffire ?

Quels matériaux employer ?

Quelles sont les essences végétales locales, lesquelles planter ?

Les réponses à ces questions se trouvent dans le règlement écrit du PLU ainsi que dans le document appelé OAP transversale consultables sur le site internet de la mairie. Le service urbanisme est également disponible pour répondre à vos interrogations (urbanisme@alex-village.com).

Pour information, toutes les clôtures y compris les végétales seront prochainement soumises à déclaration préalable de travaux. Renseignez-vous si vous avez un projet.

RENTRÉE SCOLAIRE DANS LA NOUVELLE ÉCOLE !

La rentrée est fixée au lundi 2 septembre. Ce jour-là, 128 élèves prendront le chemin de la nouvelle école. Les horaires restent inchangés : 8h30-12h et 14h-16h30.

Il n'y a pas de changement au sein de l'équipe enseignante, qui prépare dès à présent son installation dans les nouveaux locaux.

Durant la deuxième quinzaine de juillet, les chantiers d'insertion Fier/Aravis assureront le déménagement.

Les classes seront équipées de nouveau mobilier (tables et chaises) correspondant à des normes environnementales et ergonomiques.

Dans la salle de motricité seront installés un rail avec agrès, un espace escalade, un panneau de basket et d'autres structures permettant aux élèves de développer leur proprioception dans de bonnes conditions.

Dans la salle de restauration scolaire mutualisée avec la salle des fêtes un mobilier spécifique est prévu.

Un nouvel agent communal sera recruté pour remplacer Muriel qui nous quitte. Nous tenons à la remercier pour sa diligence et son professionnalisme.

Les accueils périscolaires, matin et soir, auront lieu dans les nouveaux espaces qui leur sont dédiés.

ET NOUS INVITONS TOUS LES ALEXOIS
À L'INAUGURATION DE CETTE NOUVELLE ENTITÉ
LE 21 SEPTEMBRE À 11H !



LES ABRIS DE JARDIN


L'installation d'un abri jardin dont l'emprise au sol ou la surface de plancher est comprise entre 5m² et 20 m² doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux. Cependant, tous les abris de jardins (soumis ou non à une autorisation d'urbanisme) doivent être conformes au règlement du PLU quant à leur hauteur, leur aspect extérieur... Les abris de jardins dont la surface est supérieure à 5 m² entrent dans le champ d'application de la taxe d'aménagement.

LES INCROYABLES COMESTIBLES

« ALEX ÇA POUSSE ! »

Quelques Alexois se sont réunis cet hiver avec l'idée de créer un jardin collectif au cœur du village ; un jardin comestible, ouvert à tous, un lieu de rencontre, de convivialité et d'apprentissage entre citoyens de tout âge qui offre un lien à la terre (que vous ayez déjà un jardin ou pas), un lien social pour les personnes isolées, un support pédagogique pour les enfants autour du jardinage et de l'environnement.

Pour s'informer, communiquer, donner ses idées

 <https://facebook.com/incroyablescomestiblesalex>

 incroyablescomestibles.alex@gmail.com

- Via la boîte à idées, mise à votre disposition à la bibliothèque
- Le site internet : <http://alex.lesincroyablescomestibles.fr/>

Pour participer au mouvement

- **À la bibliothèque**, avec la grainothèque !
- **Devant la Mairie**, en arrosant et/ou en dégustant les légumes/aromatiques dans les bacs
- Le terrain **au bout de l'agospace** est aussi à vous, pour flâner, planter, cultiver...
- **Les coulisses** du collectif vous accueillent ! Venez nous rejoindre, nous tacherons de mettre en pratique l'idée d'intelligence collective et de gouvernance partagée.

Au plaisir d'échanger entre deux tomates !



LE CENTRE DE LOISIRS S'AGRANDIT !

L'équipe accueille les enfants de 4 à 12 ans. Ces derniers profiteront désormais de tout le rez-de-chaussée à compter des vacances de la Toussaint ! Le Centre de Loisirs sera ouvert du 8 au 26 juillet et du 19 au 30 août. Il reste quelques places...
Virginie au 06 70 49 24 10

centre-loisirs@alex-village.com

EN CAS DE CANICULE

Des rafraîchisseurs seront mis en service, si besoin, dans une pièce de la Mairie pour vous accueillir.

DÉCLARATION ANNUELLE DES RUCHES

Les apiculteurs doivent obligatoirement faire une déclaration annuelle de leurs ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Une procédure simplifiée de déclaration en a été mise en place sur le site

<http://mesdemarches-agriculture.gouv.fr/>

PETIT RAPPEL ESTIVAL !

Les feux de jardins sont interdits. Merci d'amener vos déchets verts en déchetterie ou encore mieux compostez-les. Merci de respecter ces horaires pour vos travaux bruyants :
Jours ouvrables : 8h-20h
Samedi : 9h-12h et 14h30-19h
Dimanche et jours fériés : 10h-12h

DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

Dingy-Saint-Clair
mercredi : 13h30-17h30 et samedi : 8h-12h et 13h30-17h30.

Thônes
du lundi au vendredi : 13h-18h et samedi : 9h-12h et 13h-18h.

MUTUELLE COMMUNALE

Le CCAS a reçu plusieurs propositions pour une mutuelle communale et a sélectionné celle qui lui paraissait la plus intéressante pour les habitants. Une présentation vous sera faite courant octobre pour vous donner toutes les explications nécessaires. Cette réunion d'information est ouverte à l'ensemble des Alexois.

VOYAGER SUR L'ENSEMBLE DU GRAND ANNECY AU PRIX D'UN TICKET SIBRA. C'EST POSSIBLE DEPUIS LE COL DE BLUFFY

NOUVEAU

1,50 € l'unité, 10 tickets adultes 11,05 €, 10 tickets jeunes jusqu'à 26 ans 8,10 €, 10 tickets seniors à partir de 65 ans 9,25 €. Ne vous en privez pas c'est un petit geste pour la planète et surtout vous éviterez les embouteillages ! Les horaires restent ceux de Lihsa, ligne 62. Le ticket à l'unité peut être acheté dans le bus.

STAGE DE FORMATION INITIALE AUX PREMIERS SECOURS (PSC1)

À la suite du succès des 2 stages qui ont eu lieu ce printemps, la commune vous propose un 3^e stage, le samedi 16 novembre. Merci de vous inscrire en Mairie, si vous êtes intéressés. Le coût sera de 60 € par personne avec une prise en charge de la commune à hauteur de 50 % comme pour les 2 précédents stages.

DES FOULÉES POUR SIMÉON

Tenez-vous prêts ! Un événement sportif aura lieu le samedi 28 septembre pour Siméon : venez marcher, courir entre 12 h et 18 h afin de réaliser, une ou plusieurs boucles de 5 km, partant du centre du village ! Il y aura aussi un parcours à obstacles pour les enfants et des crêpes pour petits et grands !

Cette course a pour but de récolter des fonds pour l'association afin d'aider Siméon à grandir et à progresser dans les meilleures conditions possibles. Ce sera aussi l'occasion de partager un moment convivial et festif avec vous tous.

Les inscriptions se feront en ligne, ou sur place le jour de l'événement, et les dons en fonction de vos kilomètres parcourus.

 <https://www.facebook.com/des.cimes.et.des.monts>
www.descimesetdesmonts.com

Si vous êtes intéressés pour participer et/ou être bénévole ou avez des questions, n'hésitez pas !

 miallemaelane@gmail.com,
06 15 32 63 46

RELEVÉ DE COMPTEURS D'EAU

Le relevé de compteurs d'eau se fera en juillet et en août. Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents communaux.



LES ASSOCIATIONS D'ALEX

ALEXTERIEUR

alexterieur.asso@gmail.com

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Président : Éric Doche

LE CLUB DES JONQUILLES

Présidente : Sylvana Cunéo - Tél. : 04 50 02 17 48
sylvana.cuneo@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES

Président : Yves Iribarnes - Tél. : 04 50 02 85 25

LES ENGOBINES

Présidente : Magali Doncarli
Tél. : 04 50 02 88 76

SCULPTURE ET GESTES INVESTIS

Présidente : Martine Annat
Contact : Colette Cossin - Tél. : 06 58 44 66 70
co.cossin@gmail.com

DES CIMES ET DES MONTS AVEC SIMÉON

Présidente : Stéphanie Rabec - Tél. : 06 81 08 03 86
svsrabec@hotmail.fr

Infos pratiques

Auberge d'Alex

Tél. : 09 83 63 24 06 - contact@auberge-alex.com

O'Flamm's Truck

Tartes flambées alsaciennes **le mardi soir** à partir
de 18h - Place de l'Eglise - **06 58 83 36 56**.

Bibliothèque municipale

Place de l'Église - 74290 Alex
Tél. : 04 50 02 87 04
bibliotheque@alex-village.com
Catalogue en ligne :
www.bibliotheque-alex.fr

FERMETURE
le samedi 17 août
OUVERTURE
uniquement les samedis
du 27 août au
14 septembre

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

MARDI	-	16H30 À 18H30
MERCREDI	-	14H À 17H
SAMEDI	9H À 12H	14H À 17H

Mairie d'Alex

Place de l'Église - 74290 Alex
Tél. : 04 50 02 87 05 - Fax : 04 50 02 83 52
E-mail : mairie74@alex-village.com
www.alex-village.com

Madame le Maire ainsi que les Adjointes sont
disponibles sur rendez-vous.

En cas d'urgence, et en dehors des horaires d'ouverture, un n° d'appel est à votre disposition sur le répondeur de la Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8H30 À 12H	-
MARDI	8H30 À 12H	-
MERCREDI	8H30 À 12H	-
JEUDI	8H30 À 12H	-
VENDREDI	8H30 À 12H	14H À 17H30

RENDEZ-VOUS SPORTIFS ET BIEN-ÊTRE !

LUNDI

ZUMBA

De 18h30 à 19h15 et cours de **ROCK** de
19h30 à 20h15. Inscription le 9 septembre de
18h30 à 19h30 dans la salle communale et
reprise le 16 septembre - Contact : Sylvie
Deletraz : 09 67 28 10 59 - guilovie@hotmail.fr

YOGA DE L'ÉNERGIE

De 20h à 21h15 - Salle de motricité de l'école
Reprise le 16 septembre
Contact : Anne-Laurence Mazon - 06 47 84 05 87

YOGA-SOPHRO

De 18h30 à 19h30 pour adultes - Salle de
motricité de l'école, reprise le 9 septembre
Contact : Fanny Monchaux-Lambersens
06 77 28 61 74 - soyogajoy@gmail.com

MERCREDI

GYM

De 20h30 à 21h30 - Salle de motricité de l'école
Contact : Danielle Lecuyer - 06 86 96 06 30
danielle.lecuyer@free.fr

ATELIER THÉÂTRE

Cours découverte intergénérationnel le 18
septembre de 13h30 à 14h30 - Salle communale
Contact : Gwendoline Cartier - 06 69 55 16 97

JEUDI

Reprise des activités après les vacances
de la toussaint

INITIATION À LA DANSE

De 17h à 17h45 pour enfants de 5 à 7 ans

MODERNE DANSE

De 17h45 à 18h45 pour ados de 10 à 14 ans

GYM TONIC

De 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45
Salle de motricité de l'école
Contact : Rose Capretti - 06 31 91 21 82
rosecaprettidanse@gmail.com

SAMEDI

CHAKRADANCE

Un samedi après-midi par mois dans la salle
de motricité. Contact : Laetitia Barrucand -
06 83 09 58 85

UN FLYER « SPÉCIAL
ACTIVITÉS » SERA ÉDITÉ
DÉBUT SEPTEMBRE ET
DISTRIBUÉ DANS LES
BOÎTES AUX LETTRES.

NOUVEAU

FERMETURE
DE LA MAIRIE
le vendredi
16 août

Alex
ENTRE LAC ET MONTAGNES